



Kit de candidature FRIDA VERSION LONGUE

À propos de FRIDA

FRIDA | Young Feminist Fund est le seul fonds dirigé par des jeunes qui se concentre sur le soutien exclusif du militantisme mondial des jeunes féministes pour faire avancer les mouvements et les programmes de justice sociale. FRIDA a pour objectif d'apporter de nouvelles ressources et opportunités aux jeunes filles, aux personnes transsexuels et intersexuels du monde entier. Pour ce faire, nous assurons un financement accessible et stratégique pour les nouvelles initiatives dirigées par de jeunes féministes à travers un processus d'octroi de subvention participatif, qui remet le pouvoir de décision de financement entre les mains des candidats. FRIDA renforce également la capacité des jeunes organisations féministes à mobiliser des ressources supplémentaires pour leur travail et les aides à améliorer leur impact.

FRIDA fournit un financement de base flexible pour les organisations communautaires émergentes dirigées par de jeunes féministes travaillant conformément aux principes de FRIDA. Les groupes peuvent demander une subvention de 6 000 USD. Le financement des subventions est flexible; il peut être utilisé sur une période de 12 mois pour un soutien général et/ou des projets et il est renouvelable. Si vous avez postulé les années précédentes et que vous n'avez pas obtenu de financement de FRIDA auparavant, nous vous invitons à postuler à nouveau !

Si vous êtes actuellement un bénéficiaire de FRIDA ou si vous l'avez été dans le passé, consultez vos emails régulièrement pour avoir connaissance d'autres opportunités. Cet appel à candidatures s'adresse uniquement aux groupes qui n'ont pas été précédemment soutenus par FRIDA.

FRIDA lance un appel à candidature qui est ouvert tous les deux ans. C'est la première étape pour accueillir de nouvelles organisations féministes de base émergentes centrées sur le leadership des jeunes, dans le FRIDA-verse ! Vous pouvez en savoir plus sur certains de ces groupes incroyables qui ont rejoint FRIDA lors de l'appel précédent sur notre [site Web](#)!

Le 8e appel à candidatures de FRIDA sera ouvert à partir le 15 Mars 2022 et restera ouvert pendant une période de cinq semaines qui se terminera le 19 Avril 2022. Pendant cette période, FRIDA recevra toutes les candidatures en ligne. Vous pouvez postuler dans l'une des langues suivantes : l'Arabe, l'Anglais, le Français, le Russe, l'Espagnol ou le Portugais. Si vous ne parlez couramment aucune de ces langues mais que vous souhaitez tout de même postuler, n'hésitez pas à utiliser n'importe quel service de traduction en ligne pour postuler. Veuillez noter, qu'à ce niveau, une grammaire parfaite n'est pas un critère de sélection.

Comment s'inscrire

Du 15 Mars 2022 au 19 Avril 2022, les groupes de jeunes féministes basés dans les pays majoritaires peuvent soumettre une candidature en ligne en Portugais, Espagnol, Français, Russe, Anglais ou Arabe. FRIDA utilise les pays majoritaires comme terme générique pour désigner des pays ayant différents niveaux de statut socio-économique, culturel et politique. Cela inclut les pays des régions suivantes : 1) Les Caraïbes ; 2) l'Amérique Latine ; 3) l'Europe centrale et orientale, les pays Caucase et l'Asie du Nord et l'Asie centrale ; 4) l'Afrique occidentale, orientale, australe et centrale ; 5) l'Asie du Sud-Ouest et l'Afrique du Nord ; 6) l'Asie du Sud, du Sud-Est, de l'Est et le Pacifique. Les candidatures doivent être soumises via la plateforme d'octroi de subventions de FRIDA [Smart Simple](#). Cette plate-forme est sûre et sécurisée et toutes vos données sont traitées uniquement par le personnel et les conseillères de FRIDA. Veuillez [Cliquer ici](#) et lisez la politique de confidentialité de FRIDA en détail. Les données partagées avec d'autres candidats dans le cadre du processus participatif d'octroi de subventions ne contiendront pas d'informations privées sur votre groupe et nous vous demanderons votre consentement avant de les partager.¹

FRIDA encourage fortement toutes les candidatures à être soumises sur notre plateforme en ligne. Si vous rencontrez des difficultés pour accéder à la plateforme, veuillez nous écrire à applications@youngfeministfund.org pour discuter des alternatives. Notre serveur de messagerie est également sécurisé et toutes les communications et informations échangées sont traitées avec soin. Les candidatures envoyées par e-mail ne seront pas prises en compte, sauf accord préalable avec FRIDA.

Note sur l'accessibilité

¹Si vous souhaitez poser d'autres questions sur les données et la sécurité numérique de FRIDA en ce qui concerne votre candidature, écrivez-nous à applications@youngfeministfund.org.

Le processus d'appel à candidatures de FRIDA se déroule entièrement en ligne. En raison de la nature de FRIDA en tant que bureau virtuel et de la capacité actuelle du personnel, toutes les candidatures doivent être soumises en ligne via la plateforme d'octroi de subventions. FRIDA s'engage à garantir que l'ensemble du processus est accessible à tous et reconnaît qu'il existe de nombreuses jeunes organisations féministes de base dans les pays éligibles qui n'ont pas un accès fiable ou stable à Internet. Pour prendre en charge les groupes postulant depuis des zones à faible bande passante de connectivité Wi-Fi, nous avons créé une version résumée à basse résolution de ce kit de candidature. Veuillez cliquer [ici](#) pour y accéder, si tel est le cas pour votre situation géographique.

FRIDA reconnaît également que les groupes qui ne parlent aucune des langues de FRIDA (Espagnol, Français, Portugais, Anglais, Arabe ou Russe), peuvent avoir un handicap visible et/ou invisible ou requiert d'autre besoin. Si tel est votre cas, veuillez nous écrire applications@youngfeministfund.org avant le 19 Avril 2022. Nous essaierons de travailler avec vous pour s'assurer qu'il vous soit possible de postuler et de faire partie du processus.

Qui obtient la subvention ? Le processus d'octroi de subventions de FRIDA expliqué

Appel à candidatures du FRIDA : Le processus

Étape 1

L'appel à candidatures est ouvert !

Du 15 Mars 2022 au 19 Avril 2022, les groupes de jeunes féministes de l'un des pays majoritaires peuvent soumettre une candidature en ligne en Portugais, Espagnol, Français, Russe, Anglais ou Arabe [via la plateforme d'octroi de subventions de FRIDA](#). Comme indiqué précédemment, les pays majoritaires comprendraient les pays des régions suivantes : pays du Sud, du Sud-Est, de l'Est et du Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Afrique de l'Ouest, de l'Est, Austral et Central, Moyen-Orient et Afrique du Nord, pays centrale et Europe de l'Est, Caucase et Asie centrale et du Nord. Veuillez noter que FRIDA accueille les candidatures de régions qui n'ont pas nécessairement obtenu le statut de nation (Ex : Palestine, Tibet, Cachemire). Si vous avez des doutes quant à savoir si la situation géographique de votre groupe est éligible au financement FRIDA, veuillez nous contacter à applications@youngfeministfund.org Les candidatures envoyées par e-mail ne seront pas prises en compte, sauf accord préalable avec FRIDA.

Étape 2

Le processus de candidature de FRIDA est simple !

Les candidatures sont soumises par de jeunes groupes féministes de pays éligibles du monde entier. La page de candidature commence par un court questionnaire d'éligibilité, puis les groupes sont invités à soumettre des informations sur leur collectif, ses activités, ses finances et ses réseaux. L'une des choses les plus importantes à garder à l'esprit lorsque vous remplissez vos candidatures est que ces informations seront lues et examinées par de jeunes militantes féministes comme vous ! Les candidatures ne sont pas examinées pour la grammaire ou le style, mais plutôt pour leur éligibilité selon les critères FRIDA et les opinions éclairées des autres candidats qui votent pour les meilleures candidatures dans chaque région.

Étape 3

Le processus de dépistage

Les candidatures sont examinées par le personnel de FRIDA et les conseillères régionales². Toutes les demandes sont examinées en tenant compte des spécificités des différents contextes. À ce stade, les candidatures sont examinées uniquement pour l'éligibilité³. Voir plus d'informations sur l'éligibilité ci-dessous. Les candidatures éligibles sont envoyées à l'étape du vote.

Étape 4

Il est temps de voter !

Les candidats votent pour les candidatures qui, selon eux, devraient être soutenues dans leur région.

L'une des choses qui différencie l'octroi de subventions de FRIDA est votre participation en tant que candidat, qui est au cœur de la décision concernant les groupes qui recevront les subventions finales. FRIDA estime que les jeunes féministes sont des expertes des questions féministes et des droits humains dans leurs régions et dans les thématiques sur lesquelles elles travaillent. Ainsi, FRIDA estime qu'une décision importante comme la destination du financement doit être prise par ceux

²Les conseillères régionales de FRIDA sont de jeunes militantes féministes qui sont des expertes de leurs régions et travaillent en étroite collaboration avec FRIDA pendant tous les processus clés, y compris le processus d'appel à candidatures.

³Si FRIDA reçoit un nombre important de candidatures d'une région ou d'un pays spécifique, les priorités thématiques décidées par les conseillers FRIDA avant l'appel sont également utilisées comme moyen de hiérarchiser les candidatures pour passer à l'étape suivante.

qui le recevront éventuellement. À ce stade, toutes les candidatures éligibles sont divisées en groupes de vote au sein des 6 régions de FRIDA :

1. Les Caraïbes
2. L'Amérique Latine
3. L'Europe centrale et orientale, Caucase et Asie du Nord et centrale
4. L'Afrique de l'Ouest, de l'Est, Central et Austral.
5. L'Asie du Sud-Ouest et L'Afrique du Nord
6. L'Asie du Sud, du Sud-Est, de l'Est et le Pacifique

Une fois que votre candidature est parvenue à l'étape du vote, votre groupe sera invité à voter pour les 3 meilleures candidatures de votre groupe de vote. Cette étape devrait avoir lieu entre Mai et Juin 2022 et plus d'informations à ce sujet vous seront envoyées une fois que votre groupe sera entré dans le processus de vote. Le vote est obligatoire et votre groupe sera disqualifié si vous ne participez pas au processus de vote.

Le nombre de groupes de vote varie selon la région, ainsi que le nombre de candidats qui seront attribués dans chaque groupe de vote. Les groupes de vote sont divisés sous-régionalement et/ou thématiquement.

Étape 5

La décision finale

Après le processus de vote, un comité composé de membres du personnel de FRIDA, de conseillères et de partenaires bénéficiaires actuels examine les groupes de vote et les groupes qui ont reçu le plus de votes. Avant l'appel à candidatures, les conseillères FRIDA décident collectivement des priorités thématiques et thématiques dans les six régions susmentionnées. En cas d'égalité dans un groupe de vote, ces priorités régionales préalablement définies sont utilisées pour prendre la décision finale.

De plus, le comité qui prend les décisions finales peut recommander un groupe supplémentaire dans chaque région s'il identifie qu'une thématique ou une communauté prioritaire préalablement convenue n'a pas été sélectionnée par le processus de vote. Cela n'affecte pas le processus de vote ni les groupes sélectionnés par le nombre élevé de votes, car il s'agit d'une recommandation supplémentaire.

Étape 6

Processus de diligence raisonnable

Une fois les décisions finales prises, le personnel de FRIDA procède à un examen des groupes sélectionnés. Ce processus comprend la prise de contact avec les références que les groupes auraient énumérées dans leurs candidatures. Le but de cette étape est de vérifier l'existence et le travail des groupes pour s'assurer que les groupes répondent aux critères d'éligibilité de FRIDA.

Étape 7

Subventions accordées

Une fois le processus de diligence raisonnable terminé, la liste finale des candidats est établie et des e-mails sont envoyés aux candidats retenus les accueillant officiellement dans la communauté FRIDA en tant que partenaires bénéficiaires de FRIDA. Tous les groupes devraient recevoir des informations sur l'état de leur candidature d'ici la fin du mois de Juillet 2022.

Étape 8

Entrez dans le verset FRIDA !

Les partenaires boursiers FRIDA rejoignent l'univers FRIDA avec des appels de bienvenue et toutes les informations dont ils ont besoin pour un voyage joyeux et nourrissant avec nous. Tous les partenaires bénéficiaires de FRIDA ont accès à un soutien au renforcement des capacités et commencent à mener des activités. Au bout d'un an, les partenaires bénéficiaires de FRIDA sont invités à soumettre un rapport en ligne via la plateforme d'octroi de subventions de FRIDA pour partager leurs réalisations, leurs défis et leur travail tout au long de l'année. Les groupes sont également invités à demander le renouvellement de leur bourse, s'ils le souhaitent.

Prêt à postuler ? Découvrez si votre groupe est éligible

À qui s'adressent les bourses FRIDA ?

Les subventions FRIDA sont accordées à des organisations et des groupes basés dans TOUS les pays, à l'exception des suivants⁴:

Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Israël, Japon, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Corée du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

Le financement flexible FRIDA est accordé aux groupes qui se concentrent sur :

- L'amélioration de la vie des jeunes femmes, filles, jeunes trans et/ou intersexes aux niveaux local, national, régional ou international
- Organisation inclusive
- Action collective et construction du mouvement féministe

Vous N'AVEZ PAS besoin d'être une organisation légalement enregistrée pour postuler.

Les groupes et collectifs soutenus par FRIDA sont dirigés par des jeunes femmes, des filles, des jeunes trans et/ou intersexués de moins de 30 ans. Pour être éligible à une subvention FRIDA, au moins 70 % des membres de votre organisation doivent être des femmes, les filles, les jeunes trans et/ou intersexués de moins de 30 ans et les dirigeants du groupe et/ou les personnes ayant un pouvoir décisionnel doivent être des jeunes femmes, des filles, des jeunes trans et/ou intersexués de moins de 30 ans.

Lors du processus d'appel à candidatures, la priorité sera donnée au :

- Petits groupes de base émergents avec peu ou pas d'accès au financement de donateurs plus importants
- Groupes situés dans des zones rurales éloignées
- Groupes constitués et/ou travaillant avec des jeunes femmes, filles, jeunes trans et/ou intersexes socialement exclus et défavorisés, notamment :
 - réfugiés et/ou communautés basées dans des contextes humanitaires
 - minorités ethniques, nationales et de caste
 - femmes rurales, filles, personnes trans et/ou intersexuées
 - personnes sans-abri vivant dans des espaces urbains et/ou personnes touchées par la pauvreté urbaine
 - personnes lesbiennes, bisexuelles, queer, trans et intersexuées
 - femmes, filles, personnes trans et/ou intersexuées vivant avec le VIH et le SIDA

⁴ En raison de l'accès général aux ressources et de la distribution des ressources dans ces pays, FRIDA n'est actuellement pas en mesure de fournir des groupes de soutien qui y travaillent.

- travailleuses du sexe
- femmes, filles, personnes trans et/ou intersexes en situation de handicap
- femmes, filles, personnes trans et/ou intersexuées vivant ou travaillant dans des conflits armés et des zones post-conflit
- femmes, filles, trans et/ou intersexes dirigent des syndicats
- groupes travaillant sur la justice climatique et/ou les droits fonciers
- groupes utilisant des stratégies créatives et innovantes pour poursuivre leur activisme (y compris, mais sans s'y limiter, l'art, la musique, la culture, la poésie, les médias sociaux, la recherche menée par des activistes féministes, etc.)

Voici ce que FRIDA ne peut pas prendre en charge pour le moment

- Groupes avec des budgets annuels supérieurs à 50 000 USD.
- Groupes qui affichent une attitude ou un comportement intolérant envers les autres sur la base de l'âge, de la religion, du sexe, de la race/ethnicité, de la caste, du handicap, de la classe, de la profession, de l'orientation sexuelle ou de l'identité et de l'expression de genre.
- Des groupes travaillant avec des filles, jeunes femmes, jeunes trans et intersexes mais principalement dirigées et établies par des personnes de plus de 30 ans, en particulier lorsqu'elles détiennent l'essentiel du pouvoir décisionnel.
- Les demandes qui demandent un soutien pour des bourses, des stages, des recherches universitaires ou des frais de scolarité.
- Les demandes présentées par des particuliers, des institutions gouvernementales, des organisations politiques ou des groupes religieux.
- Groupes qui se concentrent uniquement sur la fourniture de services directs sans aucun effort pour s'engager dans la dynamique de changement de pouvoir, le plaidoyer et/ou susciter un changement plus profond (par exemple, l'alphabétisation communautaire, l'éducation formelle, la formation technique, l'artisanat ou les soins de santé, etc.).
- Les groupes qui se concentrent uniquement sur des activités génératrices de revenus qui ne se concentrent pas sur la justice sociale et ne font aucun effort pour changer la dynamique du pouvoir, le plaidoyer et/ou susciter un changement plus profond.
- En raison de l'accès général aux ressources et de la distribution des ressources dans les pays suivants, FRIDA n'est actuellement pas en mesure de fournir des groupes de soutien travaillant en : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Israël, Japon, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Corée du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

FRIDA NE FINANCE PAS les organisations dirigées par des groupes d'hommes cis, même

si elles se définissent comme féministes en raison de nos ressources limitées qui sont consacrées à lutter contre l'inégalité et la discrimination fondamentales auxquelles sont confrontés les filles, jeunes femmes, jeunes trans et intersexes. Les hommes cis peuvent être membres ou alliés des groupes que nous soutenons, cependant, la limite de participation des hommes cis est de 30 % de l'ensemble des membres. Dans certains cas, en raison du contexte, FRIDA peut choisir d'utiliser la flexibilité.

Si vous avez des questions sur les critères, nous vous recommandons de lire la FAQ ci-dessous. Si votre question ne trouve pas de réponse ci-dessous, vous pouvez nous contacter au applications@youngfeministfund.org

Questions fréquemment posées

Pour la liste complète des FAQ, visitez le site Web de FRIDA. Si votre question n'est pas répondue, écrivez-nous à applications@youngfeministfund.org

Que veut dire FRIDA par « féminisme » et « jeune féminisme » ?

FRIDA utilise le terme « féministe » au sens large pour désigner les individus et les collectifs travaillant au sein des mouvements de femmes ou d'autres mouvements sociaux pour promouvoir et travailler en faveur de la sécurité, de l'égalité, de la justice, des droits et de la dignité des filles, des femmes et d'autres groupes marginalisés. Partant du principe que la discrimination fondamentale se produit au sein des systèmes patriarcaux de domination dans toutes les sociétés, les jeunes féministes sont déterminées à défier, traiter et changer les causes profondes de ces inégalités, violations des droits et injustices existantes. Nous reconnaissons qu'il existe de multiples féminismes et favorisons les opportunités d'exprimer ces principes dans notre travail. FRIDA met l'accent sur les principes féministes dans l'ensemble de son travail. Ces principes incluent : la non-hiérarchie, la collectivité, la participation, la diversité et l'inclusion. Nous définissons les jeunes militantes féministes comme des personnes de tous les genres engagées à faire progresser l'égalité des sexes et les droits des femmes par des moyens explicitement féministes. FRIDA se concentre sur l'activisme mené par des féministes de moins de 30 ans.

Pouvons-nous postuler si nous avons plus de 30 ans ?

Les subventions FRIDA sont dédiées aux organisations / groupes dirigés par des filles, des jeunes femmes et / ou des jeunes trans et intersexués de moins de 30 ans. FRIDA reconnaît qu'il existe des possibilités de financement limitées pour les jeunes militantes féministes de moins de 30 ans, donc FRIDA cherche à combler cette lacune. Si votre groupe est dirigé par des jeunes femmes ou des jeunes trans et intersexués jusqu'à 35 ans, vous pouvez toujours postuler si la majorité (70% ou plus) des membres de votre organisation a moins de 30 ans. Cependant, la priorité sera donnée aux groupes dirigés par filles, jeunes femmes, jeunes trans et/ou intersexués de moins de 30 ans.

FRIDA admet que la tranche d'âge couverte comprend des jeunes qui, dans de nombreux contextes, sont déjà considérés comme des « adultes » (mères, mariés, salariés, électeurs, etc.) et qu'il existe un biais culturel et de classe involontaire dans les conceptions de ce qui fait un " jeune » activiste. Cependant, FRIDA s'engage à soutenir les groupes qui démontrent un engagement solide envers l'activisme féministe et la construction de mouvements tout en faisant de son mieux pour ne pas renforcer un concept artificiel de « jeunesse » en tant qu'identité.

Pouvons-nous postuler si nous sommes un jeune groupe féministe dirigé par des hommes cis genre ?

Pour le moment, FRIDA ne fournira pas de financement aux groupes dirigés par de jeunes hommes cis, même s'ils se définissent comme féministes, en raison de nos ressources limitées qui sont consacrées à lutter contre l'inégalité et la discrimination fondamentales auxquelles sont confrontées les filles, les jeunes femmes, les jeunes trans et intersexués. . Bien que les hommes cis puissent être membres de groupes, 70 % des membres doivent être des filles, des jeunes femmes et/ou des jeunes trans et intersexes et les dirigeants du groupe doivent être des filles, des jeunes femmes et/ou des jeunes trans et intersexes de moins de 30 ans. .

Nous sommes une organisation nouvellement créée, sommes-nous éligibles pour postuler ?

Oui. Il n'est pas nécessaire d'avoir des années d'expérience pour postuler à une subvention FRIDA. FRIDA soutient intentionnellement les organisations nouvellement formées et les groupes fondés entre 2015 et 2022 sont invités à postuler.

Devons-nous être une organisation légalement enregistrée dans notre pays pour postuler ?

Non. Votre groupe/organisation de jeunes féministes n'a pas besoin d'être légalement enregistrée pour pouvoir postuler. Dans de nombreux cas, les jeunes groupes féministes nouvellement créés ont du mal à s'enregistrer et dans d'autres,

les groupes prennent la décision politique de ne pas s'enregistrer. FRIDA est ouverte et s'engage à soutenir les groupes non enregistrés ainsi que ceux qui sont légalement enregistrés en tant qu'organisations non gouvernementales dans leurs pays.

Devons-nous soumettre une proposition de budget détaillée dans notre candidature ?

À ce stade du processus de demande, il n'est pas nécessaire de soumettre un budget détaillé, seulement un aperçu de la façon dont vous prévoyez d'utiliser la subvention.

Dans quelles langues pouvons-nous postuler ?

Vous pouvez postuler dans l'une des langues suivantes : Espagnol, Français, Arabe, Anglais, Portugais ou Russe.

Pouvons-nous demander plus d'une subvention au cours d'un cycle d'octroi de subventions ou pouvons-nous soumettre plus d'une demande ?

Non. Un groupe ne peut postuler qu'une seule fois, avec une seule demande de subvention. Les groupes qui ont postulé lors des cycles de subventions précédents sont invités à postuler à nouveau!

Quel est le montant et la durée de la subvention FRIDA ?

Après le processus participatif d'octroi de subventions, les groupes sélectionnés reçoivent une subvention de 6 000 USD. La subvention peut être utilisée sur une période d'un an. À la fin de l'année, les partenaires bénéficiaires de FRIDA sont invités à soumettre un rapport et sont invités à demander le renouvellement de leur subvention.

Que veut dire FRIDA par financement flexible ?

Les subventions FRIDA peuvent être utilisées par des groupes en fonction de leurs besoins identifiés collectivement. Les subventions peuvent être utilisées pour soutenir le projet, par exemple : pour planifier et organiser des ateliers ou des formations, pour financer le transport, la nourriture et d'autres matériaux pertinents pour les activités de groupe et peuvent également être utilisées pour un soutien général, par exemple : pour payer les salaires/indemnités du personnel, louer un bureau l'espace ou les services publics pertinents. Les groupes qui reçoivent la subvention FRIDA recevront plus d'informations sur les façons dont la subvention peut être utilisée dans leur trousse de bienvenue.

Nous ne pouvons pas accéder à la plateforme d'octroi de subventions en ligne, pouvons-nous envoyer la candidature par e-mail ?

Nous vous recommandons vivement de postuler via [La plateforme d'octroi de subventions en ligne de FRIDA](#). Si pour une raison quelconque vous ne parvenez pas à accéder à la plateforme, veuillez nous envoyer un e-mail à applications@youngfeministfund.org

Quelle est la date limite pour soumettre ma candidature?

Toutes les candidatures doivent être soumises avant le 19 Avril 2022.